
Lettre des représentants Méaulle, Laporte et Fouché, en mission dans Commune-Affranchie, qui proposent des moyes pour secourir les infortunés que l'aristocratie a fait dans Lyon, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794)

Jean Nicolas Méaulle, François Sebastien Christophe Delaporte dit Laporte, Joseph Fouché

Citer ce document / Cite this document :

Méaulle Jean Nicolas, Delaporte dit Laporte François Sebastien Christophe, Fouché Joseph. Lettre des représentants Méaulle, Laporte et Fouché, en mission dans Commune-Affranchie, qui proposent des moyes pour secourir les infortunés que l'aristocratie a fait dans Lyon, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 495;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31123_t1_0495_0000_3

Fichier pdf généré le 22/01/2023

57

On fait lecture d'une lettre des représentans du peuple envoyés dans Commune-Affranchie, par laquelle ils proposent des moyens pour secourir les infortunés que l'aristocratie a faits dans Lyon.

Cette lettre est envoyée au comité de salut public (1).

[21 vent. II. A la Conv.] (2)

« La justice a bientôt achevé son cours terrible dans cette cité rebelle. Il existe encore quelques complices de la révolte lyonnaise ; nous allons les lancer sous la foudre. Il faut que tout ce qui fit la guerre à la liberté, tout ce qui fut opposé à la république ne présente aux yeux des républicains que des cendres et des décombres.

C'est sur les tombeaux de l'orgueil révolté et des privilèges oppresseurs que nous venons de célébrer la fête de l'Égalité et de proclamer sous les voûtes du ciel votre décret qui brise les chaînes de l'esclavage et appelle les hommes de toutes les couleurs à la jouissance de la liberté. En vain les tyrans se liguent pour enchaîner le peuple ; la nature est plus forte qu'eux ; ses lois retentissent dans tous les cœurs, elles agissent d'un pôle à l'autre avec la même énergie ; elles entraînent tous les êtres que l'univers embrasse dans son immensité.

Un isolement affreux menace les tyrans ; ils comptaient sur le peuple de Lyon, et l'événement prouve qu'ils n'avaient ici pour appui que les prêtres, les nobles et les riches, et tous ceux qui espéraient dévorer avec eux la sueur et le sang des hommes.

C'est calomnier la nature et la révolution que de croire que la masse du peuple puisse être corrompue ; elle fut souvent égarée, mais elle aime la liberté ; elle saisit avidement la vérité. Les obstacles que le législateur rencontre dans le bien qu'il veut faire ne viennent jamais de ceux qui gouvernent et qui ont intérêt de calomnier le peuple, de lui supposer des préjugés pour avoir le droit de le maîtriser plus longtemps.

Dans la fête qui eut lieu hier nous avons observé tous les mouvements ; nous avons vu le peuple applaudir à tout ce qui portait un caractère de sévérité, à tout ce qui pouvait réveiller des idées fortes, terribles ou touchantes. Le tableau qu'offrait la commission révolutionnaire, suivie de deux exécuteurs de la justice nationale, tenant en main la hache de la mort, a excité les cris de sa sensibilité et de sa reconnaissance.

Nous avons vu ce même peuple pénétré d'un sentiment profond, attendri jusqu'aux larmes, à l'aspect du malheur et de la vieillesse élevés dans un char, escortés et honorés par la représentation nationale.

(1) P.V., XXXIII, 350.

(2) *Mon.*, XIX, 705 ; *J. Mont.*, p. 988 ; *J. Sablier*, n° 1199 ; *Mess. soir.*, n° 575 ; *Bⁱⁿ*, 25 vent. ; *Débats*, n° 542, p. 321 ; *M.U.*, XXXVII, 412 ; *C. univ.*, 27 vent. ; *J. Fr.*, n° 538 ; *Ann. patr.*, p. 1955. Mention dans *C. Eg.*, n° 575 ; *J. Matin*, n° 580. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XI, 653, d'après F^o 4436.

Ce n'est donc pas sans fondement que nous osons vous annoncer que le peuple de Commune-Affranchie méritera bientôt d'être compté au nombre des enfants de la république et de rentrer sous ses lois.

Il mérite déjà que vous preniez un nouvel intérêt à ce qui le touche. Les égarements cruels où l'ont plongé ses maîtres le réduisent aux souffrances, à la privation des premiers soins de la vie.

Vous pouvez, citoyens collègues, le satisfaire aisément : l'opulence, qui fut si longtemps et si exclusivement le patrimoine du vice et du crime, est restituée au peuple ; vous en êtes les dispensateurs ; les propriétés du riche conspirateur lyonnais, acquises à la république, sont immenses, et elles peuvent porter le bien-être et l'aisance parmi des milliers de républicains.

Ordonnez promptement cette répartition ; ne souffrez pas que des fripons enrichis enlèvent dans des ventes scandaleuses les propriétés des sans-culottes, le patrimoine des amis de la liberté.

Le bonheur public est dans votre pensée, dans vos résolutions, dans vos décrets ; ne faites rien à demi, osez le réaliser en entier ».

Signé : MÉAULLE, LAPORTE et FOUCHÉ.

58

La société populaire, républicaine et montagnarde, séante à Saliès, chef-lieu de canton, district de Mont-Unité, (ci-devant Saint-Gaudens), département de Haute-Garonne, félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, et fait passer l'état des effets qu'elle a remis au district pour subvenir aux besoins de nos frères d'armes

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Saliès, 14 vent. II] (2)

« Représentans du peuple,

En décrétant la liberté des nègres vous avez continué de bien mériter de l'humanité ; désormais tous les hommes gouvernés par vos lois seront libres et égaux. Plus de distinctions dans les couleurs, plus de captivité, plus d'esclavage que pour les ennemis de la République, des êtres comme nous étoient descendus par l'effet de l'égoïsme et de la cupidité à la condition humiliante des brutes, la République en a fait des hommes ; les lois en feront de bons citoyens. Vive la Montagne !

Mais tandis que l'amour des principes vous portoit à rendre un hommage complet aux droits de l'homme, nous, habitans du sol de la République, gémissions sous le plus affreux de tous les despotismes. La coalition la plus criminelle d'administrateurs infidèles et prévaricateurs, d'aristocrates déguisés, de riches et d'intrigans étoit parvenue à renverser dans ce malheureux pais les patriotes de 1789, et les hommes du 31 mai. L'énergie étoit étouffée ;

(1) P.V., XXXIII, 350. Bⁱⁿ 28 vent. (2^o supplt.).

(2) C 295, pl. 993, p. 2.